

Le Bagotier



Journal de Sainte-Hélène-de-Bagot

AOÛT 2025

À LA UNE

Élections municipales 2025



**INVITATION - SOIRÉE
D'INFORMATION
POUR CANDIDATS
INTÉRESSÉS AUX
ÉLECTIONS**



**CALENDRIER
DU DÉPÔT DES
CANDIDATURES**



**OFFRE D'EMPLOI
SCRUTATEURS ET
SECRÉTAIRES**

DÉTAILS AUX PAGES 4 À 6

- 03 MOT DU MAIRE
- 03 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
- 03 TAXES 4^E VERSEMENT
- 07 RÉSUMÉS DES PROCÈS-VERBAUX
- 13 AVIS PUBLICS
- 16 PETITS POMPIERS
- 17 VITESSE AU VILLAGE
- 17 VANDALISME ÉGLISE
- 18 INSCRIPTIONS COURS AUTOMNE 2025
- 22 DERNIER RENDEZ-VOUS GLACÉ
- 25 MATINÉES GOURMANDES
- 25 COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX
- 27 ESPACES PUBLICITAIRES DISPONIBLES

Restez informés via www.sainte-helenedebagot.com

 Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot  Loisirs Sainte-Hélène

Faire parvenir vos documents à publier en format Word AVANT le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant à mun@sainte-helenedebagot.com

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
Lundi 1^{er} septembre - Fête du Travail

421, 4^e Av., Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0
www.sainte-helenedebagot.com

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE



RÉJEAN RAJOTTE
450 791-2297

CONSEILLÈRE #1



HÉLÈNE DUFAULT
450 888-0024

CONSEILLER #2



MARTIN DOUCET
450 502-0457

CONSEILLER #3



ROBERT CHEVRIER
450 502-4411

CONSEILLER #4



PIERRE PARÉ
450 278-2327

CONSEILLER #5



MICHEL DAIGLE
450 230-2230

CONSEILLER #6



DANIEL PLANTE
819 388-0036

PERSONNEL MUNICIPAL

450 791-2455

**BUREAU MUNICIPAL OUVERT DU LUNDI AU JEUDI
DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H À 16 H 30**

MICHELINE MARTEL | Directrice générale

Poste 2240 • dg@sainte-helenedebagot.com

LUCIE CHEVRIER | Directrice générale adjointe

Poste 2250 • dga@sainte-helenedebagot.com

BRIGITTE GENDRON | Technicienne administrative

Poste 2340 • info@sainte-helenedebagot.com

MARTINE LUPIEN | Adjointe administrative

Poste 0 • mun@sainte-helenedebagot.com

OLIVIA BOURQUE | Coordinatrice en loisirs

Poste 2310 • loisir@sainte-helenedebagot.com

CHARLES GAUCHER | Directeur des travaux publics

Poste 2260 • travauxpublics@sainte-helenedebagot.com

FRANCIS RAJOTTE | Directeur service des incendies

incendie@sainte-helenedebagot.com

RAYMOND LESSARD | Inspecteur municipal en bâtiment

Poste 2230 • inspecteur@sainte-helenedebagot.com

Horaire : mardi de 8 h à 12 h | mercredi et jeudi de 8 h à 14 h

Sur rendez-vous



**NUMÉRO D'URGENCE
TRAVAUX PUBLICS
SEULEMENT**

Voici des exemples d'une urgence possible :



Fuite d'eau



Problème d'égout



Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau :

450 250-2481



Mot du maire

Réjean Rajotte
Maire

Bonjour chers citoyennes et citoyens,

L'été avance à grands pas. J'espère que vous avez passé de belles vacances.

Aujourd'hui, je veux vous parler du Parc de la Gare, nom choisi par le conseil cet hiver et qui a été reconnu par la Commission de toponymie du Québec en juin dernier. Pour les nouveaux citoyens, ce parc est situé où était la gare Bagot autrefois. C'est un clin d'œil à notre patrimoine. Nous sommes à faire la phase finale du parc, qui inclura des modules de jeux pour les enfants et à l'entrée au bout de la rue Principale, un petit quai de gare. Vous y apercevrez également des artefacts en lien avec la circulation ferroviaire, soit des signaux et un aiguilleur. La Municipalité tient à remercier monsieur Christian Couet-Lannes pour ses démarches auprès du CN pour le don de ces objets qui agrémenteront l'esprit du Parc de la Gare. Nous tenons aussi à remercier la MRC des Maskoutains pour les subventions PAFE et FDR et le CN pour les dons en argent et en équipements.

Nous sommes heureux que les travaux sur le 2^e Rang et le rang Saint-Augustin aient été faits avant les vacances. La Municipalité se prépare pour de gros travaux sur la rue Couture avec une scarification et un nouveau pavage, ainsi que pour l'ajout d'une partie de trottoir entre la rue Principale et la 2^e Rue du côté sud. Ces travaux sont prévus cet automne.

Comme nous allons entrer en campagne électorale bientôt, ce sera mon dernier mot du maire jusqu'aux élections. Je veux vous remercier pour la confiance que vous m'avez portée tout au cours de ce mandat et je tiens à remercier mes collègues du conseil pour tout ce que notre équipe a pu accomplir ces quatre dernières années. Cela a été un plaisir de travailler avec vous. Au plaisir de se revoir et de retravailler ensemble.

TAXES MUNICIPALES



DATE D'ÉCHÉANCE

4^e versement : 21 septembre 2025

La Municipalité vous rappelle que le 4^e versement vient à échéance le 21 septembre 2025. Si vous avez un solde, téléphonez au 450 791-2455, poste 0.

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LE 1^{ER} SEPTEMBRE

Le conseil municipal et les employés municipaux vous souhaitent une belle fête du Travail.

Notez que le bureau municipal sera fermé le lundi 1^{er} septembre 2025.



670, rue Principale
450 791-2455, poste 2300

 Biblio Sainte-Hélène

Retour à l'horaire habituel

Nous reprendrons notre horaire régulier à compter du 6 septembre. La bibliothèque sera ouverte les mercredis de 19 h à 21 h et les samedis de 9 h 30 à 11 h 30.

Élections municipales 2025

INVITATION À UNE SOIRÉE D'INFORMATION

À L'ATTENTION DES CANDIDATS INTÉRESSÉS À SE PRÉSENTER AUX ÉLECTIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Cette soirée d'information sera d'une durée d'environ 1 h 30, afin de pouvoir donner toutes les informations pertinentes aux candidats intéressés pour déposer leur candidature à la prochaine élection municipale. Sur place, une pochette vous sera remise, contenant tous les documents à compléter, ainsi que l'ensemble de la documentation d'information.

Des explications seront données sur plusieurs aspects, soit pour le dépôt de candidature, pendant la campagne électorale, le jour du vote par anticipation, le jour des élections, ainsi que les étapes après l'élection.

La rencontre aura lieu :
le mercredi 3 septembre 2025, à 19 h 00
au bureau municipal, 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

Lors d'élection municipale, tous les postes sont ouverts, soit le poste de maire et les postes de conseillers pour les sièges 1 à 6. La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot n'est pas subdivisée par secteur, donc les sièges ne sont pas attirés à une partie de territoire en particulier.

Il convient de souligner qu'il n'y aura qu'une seule rencontre d'information. Toutefois, pour un candidat intéressé qui n'était pas présent à cette rencontre, il pourra trouver par lui-même tous les documents d'information nécessaires pour déposer sa candidature sur le site Internet d'élection Québec ou au bureau municipal.

Il est important de noter que lorsqu'un candidat présente une demande de candidature incomplète, mal complétée ou erronée, la présidente d'élection a l'obligation de rejeter ladite candidature.

Dates importantes à retenir :

- Dépôt de candidatures du 19 septembre au 3 octobre 2025, voir le calendrier des disponibilités sur le site Internet de la Municipalité.
- Vote par anticipation le 26 octobre 2025.
- Jour du vote et scrutin le 2 novembre 2025.

Bienvenue aux candidats intéressés.



Micheline Martel, OMA
Présidente d'élection
12 août 2025

Élections municipales 2025

CALENDRIER DU DÉPÔT DES CANDIDATURES MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

La période de dépôt de candidatures est du 19 septembre au 3 octobre 2025.

Le candidat doit déposer sa candidature auprès de la présidente d'élection, selon la plage horaire déterminée au calendrier ci-dessous. Aucun candidat ne sera reçu en dehors de l'horaire désigné.

Le candidat doit s'assurer d'avoir en main tous les documents nécessaires lors du dépôt de sa candidature. Si ce n'est pas le cas, la présidente d'élection devra refuser la candidature.

La présidente d'élection ne pourra, sous aucune condition ou justification, recevoir de candidatures après le 3 octobre 2025, à 16 h 30.

À noter : Un candidat peut prendre rendez-vous pour prioriser sa place en appelant au 450 791-2455, poste 2340. Un candidat peut également passer sans rendez-vous sur les plages déterminées, mais il devra attendre si la présidente d'élection n'est pas disponible.

Calendrier de dépôt des candidatures aux élections 2025

Au bureau municipal, 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

- Vendredi 19 septembre de 9 h 00 à 11 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30
- Lundi le 22 septembre de 13 h 30 à 16 h 30
- Mardi le 23 septembre de 9 h 00 à 11 h 00
- Jeudi le 25 septembre de 9 h 00 à 11 h 00
- Lundi le 29 septembre du 13 h 30 à 16 h 30
- Mercredi le 1^{er} octobre de 9 h 00 à 11 h 00
- Vendredi le 3 octobre de 9 h 00 à 16 h 30

Important : Tous les postes sont ouverts, soit le poste de maire et les postes de conseillers pour les sièges 1 à 6. La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot n'est pas subdivisée par secteur, donc les sièges ne sont pas attirés à une partie de territoire en particulier.

Rappel : Le vote par anticipation est le 26 octobre et le jour du scrutin est le 2 novembre 2025.



Micheline Martel, OMA
Présidente d'élection
Le 11 août 2025

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot est à la recherche de personnes intéressées à travailler lors de la prochaine élection municipale. Pour postuler, veuillez remplir le formulaire en indiquant le poste qui vous intéresse.

Vote par anticipation 26 octobre 2025 (11 h à 21 h)	☐ Scrutateur (24,96 \$ / heure) ☐ Secrétaire du bureau de vote (22,54 \$ / heure) ☐ Remplaçant en cas d'absence (salaire selon le poste remplacé)
Jour du scrutin 2 novembre 2025 (9 h à 20 h plus le temps du dépouillement)	☐ Scrutateur (24,96 \$ / heure) ☐ Secrétaire du bureau de vote (22,54 \$ / heure) ☐ Remplaçant en cas d'absence (salaire selon le poste remplacé)

	Oui	Non	
Êtes-vous une électrice ou un électeur de la Municipalité?	☐	☐	
Pouvez-vous légalement travailler au Canada?	☐	☐	
Avez-vous un lien familial avec une personne candidate?	☐	☐	Lien : _____
Avez-vous déjà travaillé lors d'élection?	☐	☐	☐ Municipale ☐ Provinciale ☐ Fédérale

Si vous connaissez une personne qui postule et avec qui vous voudriez être jumelé, identifiez celle-ci :

Nom : _____ Prénom : _____

Exigences :

- Le travail exige une attention soutenue et de demeurer assis de longues heures pendant la tenue du vote.
- Il faut pouvoir assister à la formation obligatoire afin d'être embauché. Cette formation sera rémunérée à 22,93 \$ / heure.
- Un membre du personnel électoral ne peut se livrer à un travail de nature partisane à compter du moment où il prête serment.
- L'usage du cellulaire est strictement interdit tout au long de la période de travail.

Nom		Prénom	
No civique	Rue	Ville	Code postal
Téléphone principal		Autre téléphone	
Adresse courriel		Langue(s) parlée(s)	

Le nombre de postes à combler ne sera connu qu'à la fin de la période de dépôt des candidatures aux élections.

Transmettre votre lettre d'intention avec vos expériences, accompagnée du présent formulaire, au plus tard le 11 septembre 2025, à midi (12 h), au bureau municipal situé au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0 ou par courriel à madame Micheline Martel, présidente d'élection, à l'adresse dg@sainte-helenedebagot.com.

Pour toute question, vous pouvez contacter madame Brigitte Gendron, secrétaire d'élection, par courriel à info@sainte-helenedebagot.com.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Le nombre de postes est limité.

Résumé de certains sujets du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mercredi 2 juillet 2025, à 19 h 30.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

2 JUILLET 2025

ORDRE DU JOUR

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	4.5	Travaux de changement de ponceau et resurfaçage d'une partie du rang Saint Augustin – Pavage Drummond Inc. – Paiement du décompte numéro 1 – Approbation;
1.1	Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;	5	HYGIÈNE DU MILIEU
1.2	Période de questions;	5.1	Rapport résumé du représentant de la Municipalité à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM);
2	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
2.1	Ordre du jour – Adoption;	6.1	FADOQ de Sainte-Hélène – Demande d'installation d'un bâtiment accessoire et de mobilier urbain sur le terrain du Parc Réal-Godin et demande d'appui pour une demande de subvention – Autorisation;
2.2	Procès-verbal – Adoption;	6.2	Agiska Coopérative – Suivi de la demande de la Municipalité – résolution numéro 147-05-2025 – Confirmation de rétablissement des services postaux – Prendre acte; RETIRÉ
2.3	Comptes payés et à payer – Adoption;	7	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
2.4	États comparatifs – Dépôt;	8	TRAVAUX PUBLICS
2.5	Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) – 2024 2028 – Programmation de travaux – Autorisation et engagement;	8.1	Garage municipal – Installation d'une thermopompe acquisition et installation électrique – Approbation;
2.6	Ville de Saint-Hyacinthe – Cour municipale – Infractions et facture du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2025 – Dépôt;	8.2	Parc de la Gare – Base de béton – Installation des signaux de train – Approbation;
2.7	Revenus reportés à reclasser – Parc de la Gare – Approbation;	9	LOISIRS ET CULTURE
2.8	Desjardins – Paiement en ligne avec le service AccèsD Affaires – Autorisation;	9.1	MRC des Maskoutains – FDR – Parc de la Gare – Demande de début des travaux avant confirmation de subvention – Autorisation;
3	SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE	9.2	Parc de la Gare – Toponymie du Québec – Confirmation du nom – Prendre acte;
3.1	Incendie – Demandes mensuelles – Approbation;	10	AFFAIRES DIVERSES
3.2	Incendie – Rapport mensuel – Prendre acte;	11	PÉRIODE DE QUESTIONS
3.3	Incendie – Pompier formé – Embauche;	12	CLÔTURE DE LA SÉANCE
4	TRANSPORT		
4.1	Règlement numéro 629-2024 relatif à la circulation des camions et de véhicules outils et remplaçant le Règlement numéro 327-2006 – Adoption;		
4.2	Travaux rue Couture – Analyse en laboratoire de pavage existant – Approbation;		
4.3	PAVL – Entretien – Confirmation de subvention – Dépôt;		
4.4	Resurfaçage 2 ^e Rang – Pavage Drummond Inc. – Paiement du décompte numéro 1 – Approbation;		

3.1 Incendie – Demandes mensuelles – Approbation

Les achats autorisés du mois par le conseil pour le Service incendie, avant les taxes applicables, sont un test annuel de pince de désincarcération, au montant de 800,00 \$, une boîte de 75 fusées routière, un casque, au montant de 395,00 \$, une paire de bottes, au montant de 595,00 \$ et un bunker, au montant de 3 200,00 \$.

3.3 Incendie – Pompier formé – Embauche

Le conseil a approuvé l'embauche de monsieur Michel Blain au poste de pompier formé, à titre de pompier volontaire à temps partiel et dont le salaire et les conditions sont énumérés à la Politique des conditions de travail de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot.

4.1 Règlement numéro 629-2024 relatif à la circulation des camions et de véhicules-outils et remplaçant le Règlement numéro 327-2006 – Adoption

En vertu du *Code de la Sécurité Routière* (RLRQ, c. C 24.2), le conseil a adopté le Règlement numéro 629-2024 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils et remplaçant le Règlement numéro 327-2006. Ce Règlement entrera en vigueur 30 jours après la réception de la lettre officielle de confirmation par le ministère des Transports du Québec (MTQ) et qu'un avis public d'entrée en vigueur sera émi.

4.2 Travaux rue Couture – Analyse en laboratoire de pavage existant – Approbation

Un mandat pour service professionnel a été octroyé à la compagnie Les Services EXP inc., pour le volet en environnement, pour l'analyse d'asphaltage existant en vue d'un planage et ensuite une réfection de la rue Couture.

4.3 PAVL – Entretien – Confirmation de subvention – Dépôt

Dépôt de la confirmation du ministère des Transports et de la Mobilité durable, concernant le programme d'aide à la voirie locale, volet entretien, au montant de 121 390 \$.

6.1 FADOQ de Sainte-Hélène – Demande d'installation d'un bâtiment accessoire et de mobilier urbain sur le terrain du Parc Réal-Godin et demande d'appui pour une demande de subvention – Autorisation

La FADOQ de Sainte-Hélène a demandé à la Municipalité de l'appuyer pour sa demande d'aide financière pour l'acquisition d'un gazebo et de tables de pique-nique accessibles pour les aînés et amenant une zone de fraîcheur pour augmenter les rencontres à l'extérieur et de pouvoir en faire l'installation permanente au Parc Réal-Godin.

Le conseil a approuvé le projet de la FADOQ de Sainte-Hélène, selon les indications et conditions mentionnées à la résolution, pour être implanté au Parc Réal-Godin, propriété de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot. Il a aussi appuyé la demande de subvention de la FADOQ au programme Québec ami des aînés (QADA) en corrélation avec les objectifs des Politiques MADA et de la famille de la Municipalité. Le conseil s'est également engagé dans son intention d'accorder une dérogation mineure pour l'implantation d'un bâtiment accessoire au Parc Réal-Godin et d'accepter une cession du gazebo et des tables dans le futur pour en faire l'entretien.

8.1 Garage municipal – Installation d'une thermopompe acquisition et installation électrique – Approbation

Le conseil a autorisé l'achat d'une thermopompe pour le garage municipal, au montant de 4 100,00 \$, avant les taxes applicables. Également, un électricien sera contacté pour en faire l'installation. De plus, le conseil a mandaté madame Lucie Chevrier, directrice générale adjointe, à faire la demande de subvention auprès de l'instance approprié.

8.2 Parc de la Gare – Base de béton – Installation des signaux de train – Approbation

Suite au don du CN de deux signaux de passage qui seront installés aux entrées du Parc de la Gare, le conseil a approuvé l'acquisition de deux bases de béton et ancrages galvanisées, au montant de 1 580 \$, avant les taxes applicables auprès de la compagnie Pélomix inc.

9.1 MRC des Maskoutains – FDR – Parc de la Gare – Demande de début des travaux avant confirmation de subvention – Autorisation

La MRC des Maskoutains a confirmé cette année exceptionnellement qu'il n'y aura qu'un seul appel de projet à l'automne pour le Fonds de développement rural (FDR) de la MRC des Maskoutains, mais que les projets pourront recevoir une aide financière rétroactivement s'ils sont admissibles.

Le conseil a alors autorisé la directrice générale à faire les démarches nécessaires pour la construction de la phase finale du Parc de la Gare.

9.2 Parc de la Gare – Toponymie du Québec – Confirmation du nom – Prendre acte

Le conseil a pris acte de l'Attestation d'officialisation de la Commission de toponymie du Québec qui confirme que le parc public situé au bout de la rue Principale et également accessible par la rue Paul-Lussier est maintenant nommé et reconnu au nom de Parc de la Gare.

L'entièreté des procès-verbaux se trouve sur notre site Internet. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.

“ La prochaine séance du conseil sera tenue le 2 septembre 2025, au 421, 4^e Avenue. ”

AVIS PUBLIC

Pour consulter les Avis publics :

- ➔ 421, 4^e Avenue (bureau municipal)
- ➔ 400, 2^e Rue (chalet des loisirs)
- ➔ www.sainte-helene-de-bagot.com (onglet AVIS PUBLICS)

Résumé de certains sujets du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mardi 12 août 2025, à 19 h 30.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

12 AOÛT 2025

ORDRE DU JOUR

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	5.4	Plan d'action à la suite d'un résultat en dépassement de la norme de plomb dans l'eau distribuée – Mise à jour – Prendre acte;
1.1	Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;	5.5	Règlement numéro 640-2025 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la Municipalité – Avis de motion et dépôt du projet de Règlement;
1.2	Période de questions;	5.6	Règlement numéro 641-2025 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la Municipalité – Avis de motion et dépôt du projet de Règlement;
2	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	5.7	Règlement numéro 642-2025 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la Municipalité – Avis de motion et dépôt du projet de Règlement;
2.1	Ordre du jour – Adoption;	5.8	RIAM – Semaine de réduction des déchets – Proclamation;
2.2	Procès-verbal – Adoption;	6	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
2.3	Comptes payés et à payer – Adoption;	6.1	Postes Canada – Réception de réponse de refus officiel – Demande de révision de la décision – Prendre acte;
2.4	États comparatifs – Dépôt;	6.2	Journée des personnes âgées – Proclamation;
2.5	MAMH – Semaine des municipalités – Proclamation;	6.3	La Grande semaine des tout-petits – Proclamation;
2.6	MAMH – Règlement numéro 636-2025 abrogeant l'emprunt pour le dek hockey – Confirmation d'approbation par le ministère – Dépôt;	6.4	SARCA Mobile – Appui;
2.7	Revenu Québec – Responsables pour la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot – Désignation;	6.5	CPE-BC Plus Grand que Nature – Demande de soutien financier pour le verdissement de l'aire de jeux – Approbation;
2.8	RH – Poste de technicienne administrative – Modification;	7	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
2.9	RH – Poste d'adjointe administrative à la comptabilité – Création;	7.1	Règlement numéro 643-2025 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments – Avis de motion et adoption du premier projet;
3	SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE	7.2	Règlement numéro 643-2025 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments – Adoption du premier projet;
3.1	Incendie – Demandes mensuelles – Approbation;	7.3	Règlement numéro 638-2025 – Conformité et entrée en vigueur – Dépôt;
3.2	Incendie – Rapport mensuel – Prendre acte;	7.4	Projet domiciliaire Ramsay – Mandat de soutien en ingénierie relativement au Règlement numéro 638-2025 et l'entente à intervenir pour les travaux municipaux et pour la surveillance sans résidence des travaux municipaux – Autorisation;
3.3	SQ – Rapport annuel d'activités du 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 – Prendre acte;	7.5	Urbanisme – Relevé des permis de janvier à juin 2025 – Dépôt;
3.4	Ville de Saint-Hyacinthe – Cour municipale – Compte rendu pour la période du 1 ^{er} avril au 30 juin 2025 – Dépôt;	8	TRAVAUX PUBLICS
4	TRANSPORT	8.1	Station de pompage – Mise aux normes – Approbation;
4.1	Pavage Drummond inc. – Réception provisoire et paiement du décompte numéro 2 – Travaux de resurfacement sur une partie du 2 ^e Rang – Approbation;	8.2	Couverts de puisards – Rue Couture – Travaux de réfection – Approbation;
4.2	Pavage Drummond inc. – Réception provisoire et paiement du décompte numéro 2 – Travaux de changement de ponceau et de resurfacement sur une partie du rang Saint-Augustin – Approbation;	8.3	Garage municipal agrandissement et abri à abrasifs – Demande d'aide financière PRACIM – Autorisation;
4.3	CN et Opération Gareautrain – Semaine de la sécurité ferroviaire 2025 – Appui;		
4.4	MTQ – Programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE) – Confirmation d'aide financière – Dépôt;		
5	HYGIÈNE DU MILIEU		
5.1	Rapport résumé du représentant de la Municipalité à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM);		
5.2	Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable;		
5.3	OBV Yamaska – Compte rendu de l'AGA 2025 – Dépôt;		

8.4	Garage municipal agrandissement et abri à abrasifs – Services professionnels en architecture pour préparation de plans préliminaires et évaluation budgétaire – Autorisation;	9.2	Parc de la Gare – Fourniture et installation de modules de jeux – Octroi;
9	LOISIRS ET CULTURE	10	AFFAIRES DIVERSES
9.1	MRC des Maskoutains – Fonds Région Ruralité (FRR) – Projet camp de jour – Refus;	11	PÉRIODE DE QUESTIONS
		12	CLÔTURE DE LA SÉANCE

2.5 MAMH – Semaine des municipalités – Proclamation

Le conseil a proclamé la Semaine de la Municipalité du 14 au 20 septembre 2025 et invite les citoyens à faire part à la Municipalité de leurs suggestions ou commentaires pour des améliorations futures dans l'avenir, selon les réalisations possibles.

2.8 RH – Poste de technicienne administrative – Modification

Et 2.9 RH – Poste d'adjointe administrative à la comptabilité – Création

Une restructuration de poste est nécessaire de la manière la plus efficace possible, et ce, en conséquence du départ de notre ressource à temps partiel, madame Vanasse qui prend sa retraite officiellement le 31 décembre 2025 et du fait que le conseil a la préoccupation de diminuer les coûts de contrats à l'externe pour certains aspects.

Avec les nouvelles responsabilités de la technicienne administrative, avec des tâches modifiées en janvier 2026, certaines tâches doivent être rapatriées à un autre poste, soit par la création du poste d'adjointe administrative à la comptabilité, qui sera pourvu dès janvier 2026, avec la préoccupation d'assurer une pérennité et une relève pour l'avenir au niveau financier.

Les modifications seront faites seulement en janvier 2026 pour maintenir le budget équilibré sans avoir à investir de sommes additionnelles.

3.1 Incendie – Demandes mensuelles – Approbation

Le conseil a approuvé les achats suivants avant les taxes applicables, soit une lance pour éteindre les feux de véhicules, au montant de 1 485 \$ et deux batteries pour appareil respiratoire G1, au montant de 500 \$ chacune.

4.1 Pavage Drummond inc. – Réception provisoire et paiement du décompte numéro 2 – Travaux de resurfacement sur une partie du 2^e Rang – Approbation

Le conseil a autorisé le paiement du décompte numéro 2 et la libération de la retenue de la réception provisoire pour les travaux de pavage effectués sur le 2^e Rang, à l'entreprise Pavage Drummond inc., au montant de 22 081,69 \$, avant les taxes applicables.

4.2 Pavage Drummond inc. – Réception provisoire et paiement du décompte numéro 2 – Travaux de changement de ponceau et de resurfacement sur une partie du rang Saint-Augustin – Approbation

Le conseil a autorisé le paiement du décompte numéro 2 et la libération de la retenue de la réception provisoire pour les travaux de remplacement d'un ponceau et de pavage effectués sur le rang Saint-Augustin, à l'entreprise Pavage Drummond inc., au montant de 12 544,27 \$, avant les taxes applicables.

4.3 CN et Opération Gareautrain – Semaine de la sécurité ferroviaire 2025 – Appui

Le conseil a appuyé la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire du 15 au 21 septembre 2025. Saviez-vous que 261 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2024, entraînant 68 décès et 58 blessures graves? Il est donc impératif de rester prudent et sécuritaire en traversant les passages à niveau.

4.4 MTQ – Programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE) – Confirmation d'aide financière – Dépôt

La Municipalité a reçu une aide financière du MTQ, d'un montant de 20 000 \$, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale pour les travaux de la rue Couture.

5.2 Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable

Le conseil a pris acte de l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du bilan 2024 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable.

5.4 Plan d'action à la suite d'un résultat en dépassement de la norme de plomb dans l'eau distribuée – Mise à jour – Prendre acte

Le conseil a pris acte des résultats de conformité des échantillons pour l'année 2025 et le Plan d'action à la suite d'un résultat en dépassement de la norme de plomb dans l'eau distribuée mise à jour est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

5.5 Règlement numéro 640-2025 – Avis de motion et dépôt du projet de Règlement

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 640-2025 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la Municipalité. Le projet de Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

5.6 Règlement numéro 641-2025 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la Municipalité – Avis de motion et dépôt du projet de Règlement

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 641-2025 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la Municipalité. Le projet de Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

5.7 Règlement numéro 642-2025 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la Municipalité – Avis de motion et dépôt du projet de Règlement

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 642-2025 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la Municipalité. Le projet de Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

5.8 RIAM – Semaine de réduction des déchets – Proclamation

Le conseil a proclamé la semaine du 20 au 26 octobre 2025, la Semaine québécoise de réduction des déchets et invite la population à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de leur environnement, soit par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

6.1 Postes Canada – Réception de réponse de refus officiel – Demande de révision de la décision – Prendre acte

La Municipalité a transmis, cette semaine, une lettre de demande de révision de la décision de Postes Canada pour rétablir les services postaux au comptoir d'Agiska de Sainte-Hélène auprès du ministre responsable l'honorable Joël Lightbound, ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et responsable de Postes Canada, en demandant l'aide de notre député monsieur Simon-Pierre Savard-Tremblay, pour nous représenter et défendre notre dossier.

Nous rappelons les démarches déjà faites à ce dossier :

- Résolution numéro 88-03-2025, transmise à Agiska le 5 mars 2025, demandant un rétablissement des services postaux, tel qu'il était avant la réduction des services;
- Résolution numéro 147-05-2025, transmise à Postes Canada le 7 mai 2025, demandant un rétablissement des services postaux chez Agiska, tel qu'il était avant;
- Lettre d'Agiska, datée du 25 juin 2025, qui mentionne la décision positive de la coopérative de rétablir les services postaux à Sainte-Hélène-de-Bagot;
- Lettre d'Agiska, datée du 4 juillet 2025, qui mentionne la position de Postes Canada qui n'entend pas rétablir les services postaux à Sainte-Hélène-de-Bagot;
- Demande de révision de la décision de Postes Canada, par une rencontre en visioconférence tenue le 14 juillet 2025 par le maire et la directrice générale pour la Municipalité et trois représentants de Postes Canada;
- Lettre de Postes Canada, datée du 17 juillet 2025, qui en suivi de la demande de révision du 14 juillet 2025, confirme les raisons qui motivent et maintiennent la décision de ne pas remettre les services postaux comme dans l'offre de service précédemment offert, également mentionne le mandat du gouvernement du Canada d'effectuer des coupures compte tenu de la situation financière actuelle de Postes Canada;

6.2 Journée des personnes âgées – Proclamation

Le conseil a proclamé la journée du 1^{er} octobre 2025 comme étant la « Journée internationale des personnes âgées » afin de sensibiliser et d'encourager la population à reconnaître le rôle crucial que jouent les aînés dans notre collectivité.

6.3 La Grande semaine des tout-petits – Proclamation

Le conseil a proclamé « la Grande semaine des tout-petits » du 17 au 23 novembre 2025, afin de faire de la petite enfance une véritable priorité de société et encourage la population à reconnaître l'importance d'agir dès la petite enfance dans le développement des enfants.

6.4 SARCA Mobile – Appui

Le conseil a confirmé la poursuite de la collaboration au projet SARCA mobile par la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, par le biais de la promotion du service et de prêt de salles ou de locaux si nécessaire.

6.5 CPE-BC Plus Grand que Nature – Demande de soutien financier pour le verdissement de l'aire de jeux – Approbation

Le conseil accorde une aide financière au montant de 2 000 \$ au CPE-BC Plus Grand que Nature, en concordance avec l'engagement de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, par la résolution numéro 209-06-2022, lors de la signature du bail emphytéotique.

7.1 Règlement numéro 643-2025 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments – Avis de motion**Et 7.2 Règlement numéro 643-2025 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments – Adoption du premier projet**

Avis de motion et adoption du projet de Règlement numéro 643-2025 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments. L'objet de ce Règlement est qu'en vertu des articles 145.41 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), qu'une municipalité doit adopter un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments, lequel s'avère être utile à la réglementation d'urbanisme, notamment pour

empêcher le déperissement des bâtiments, assurer leur protection contre les intempéries et préserver l'intégrité de leur structure. Le projet de Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

7.4 **Projet domiciliaire Ramsay – Mandat de soutien en ingénierie relativement au Règlement numéro 638-2025 et l'entente à intervenir pour les travaux municipaux et pour la surveillance sans résidence des travaux municipaux – Autorisation**

La Municipalité doit accepter les plans de génie civil aux fins d'autoriser le début du projet, concernant les infrastructures qui seront cédées à la Municipalité, incluant le réseau d'égout, le réseau d'aqueduc, le réseau pluvial, le bassin de rétention, les travaux de voirie comportant notamment, mais non limitativement la structure des rues, l'asphaltage, les bordures, etc., le tout en lien avec l'entente promoteur qui devra être signée par le promoteur et la Municipalité et devra faire la surveillance des travaux qui appartiendront à la Municipalité, suite à la cession.

Le conseil a octroyé le mandat de soutien en ingénierie pour l'accompagner dans son analyse des plans de génie pour les travaux municipaux et le mandat de surveillance en ingénierie pour les travaux municipaux, à Quebeceau consultants inc, à partir de la banque d'heures.

8.1 **Station de pompage – Mise aux normes – Approbation**

Le conseil a autorisé les travaux de mises aux normes des deux stations de pompage de la Municipalité, par la compagnie Services sauvetage technique Inc., au montant de 7 534,95 \$, avant les taxes applicables

8.2 **Couverts de puisards – Rue Couture – Travaux de réfection – Approbation**

Le conseil a autorisé que les travaux de changement des couverts ajustables des puisards soient faits par le service des travaux publics et également l'achat des équipements nécessaires auprès de la compagnie J.U. Houle Distribution Ltée, pour un total de 6 504,34 \$, avant les taxes applicables.

8.3 **Garage municipal agrandissement et abri à abrasifs – Demande d'aide financière PRACIM – Autorisation**

Et 8.4 **Garage municipal agrandissement et abri à abrasifs – Services professionnels en architecture pour préparation de plans préliminaires et évaluation budgétaire – Autorisation**

Le conseil a autorisé le dépôt de la demande d'aide financière au volet 1 du PRACIM 2025-2028 pour son projet d'agrandissement du garage municipal et la construction d'un abri à abrasifs.

Il a aussi octroyé le mandat à la firme Boulianne Charpentier architectes, pour des services professionnels en architecture pour la préparation des plans préliminaires et une évaluation budgétaire pour l'agrandissement du garage municipal et la construction d'un abri à abrasifs, au montant de 5 200,00 \$, avant les taxes applicables. Ces documents sont obligatoires pour faire la demande de subvention.

8.5 **Service de vacuum pour regards pluviaux – Approbation**

Le conseil a autorisé les travaux de service de vacuum pour vidanger les regards pluviaux par la compagnie Solutions environnementales 360 Ltée, au montant de 2 323,45 \$, avant les taxes applicables et excluant la disposition.

9.2 **Parc de la Gare – Fourniture et installation de modules de jeux – Octroi**

Suite à l'appel d'offres sur invitation, le conseil a octroyé le mandat à la compagnie Eskair Aménagement inc., pour la fourniture et l'installation de modules de jeux au Parc de la Gare, au montant de 48 292,43 \$, avant les taxes applicables.

L'entièreté des procès-verbaux se trouve sur notre site Internet. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.

CALENDRIER COLLECTES

① Déchet ② Recyclable ③ Organique ④ Férié
 ○ Collecte des résidus domestiques dangereux ● Collecte des gros rebuts

AOÛT							SEPTEMBRE						
[D]	L	M	M	J	V	S-	[D]	L	M	M	J	V	S-
					1	2		1	②	③	4	5	⑥
3	4	⑤	⑥	7	8	9	7	8	⑨	⑩	11	12	⑬
10	11	⑫	⑬	14	15	16	14	15	⑯	⑰	18	19	20
17	18	⑱	⑲	21	22	23	21	22	⑳	㉑	24	25	26
24	25	㉒	㉓	28	29	30	28	29	㉔	㉕			

VACCINATION ANTIGRIPPALE À SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT À L'AUTOMNE 2025

Détails à venir.



APPEL D'OFFRES PUBLIC
IE24-54095-334

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE COUTURE ± 350 M

Le projet consiste en des travaux de réfection de la rue Couture. Ces travaux comprennent le planage du pavage existant, la pose d'une couche de surface, l'aménagement d'un trottoir ainsi que divers travaux connexes.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées et clairement identifiées, accompagnées de tous les documents requis, doivent parvenir au bureau municipal, 421 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, Québec, J0H 1M0, avant 11 heures, jeudi le 28 août 2025 et elles seront ouvertes publiquement par la suite, au même endroit.

À compter du **7 août 2025**, les entreprises intéressées pourront se procurer les documents d'appel d'offres sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (www.seao.gouv.qc.ca), et ce, selon leurs tarifs en vigueur.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec madame Micheline Martel, par courriel : dg@sainte-helene-de-bagot.com.

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.



Micheline Martel, OMA

Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC D'ÉLECTIONS

Municipalité : Sainte-Hélène-de-Bagot

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, madame Micheline Martel, présidente d'élections, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité, en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, art. 99, 174 et 175.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller 1
 - Poste de conseillère ou conseiller 2
 - Poste de conseillère ou conseiller 3
 - Poste de conseillère ou conseiller 4
 - Poste de conseillère ou conseiller 5
 - Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou de la secrétaire d'élection aux jours et aux heures suivants.

Horaire 2025

- Vendredi 19 septembre de 9 h 00 à 11 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.
 - Lundi 22 septembre de 13 h 30 à 16 h 30.
 - Mardi 23 septembre de 9 h 00 à 11 h 00.
 - Jeudi 25 septembre de 9 h 00 à 11 h 00.
 - Lundi 29 septembre du 13 h 30 à 16 h 30.
 - Mercredi 1er octobre de 9 h 00 à 11 h 00.
 - Vendredi 3 octobre de 9 h 00 à 16 h 30.
3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.
 - Jour du scrutin : dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h
 - Jour de vote par anticipation : dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 15 octobre 2025 à 16 h 00, auprès de votre présidente d'élection de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant au même moment.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection et pour recevoir des déclarations de candidature : madame Brigitte Gendron.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou la secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élections, madame Micheline Martel

Adresse : 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0

dg@sainte-helenedebagot.com

Téléphone 450 791-2455, poste 2240

Secrétaire d'élections, madame Brigitte Gendron

Adresse : 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0

info@sainte-helenedebagot.com

Téléphone 450 791-2455, poste 2340

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 11 août 2025.



Micheline Martel, OMA

Directrice générale et greffière-trésorière

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2025
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 643-2025 RELATIF À L'OCCUPATION ET À
L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de Règlement ci-dessus mentionné, avis public est donné de ce qui suit :

1. Adoption du projet de Règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 12 août 2025, le conseil a adopté, par résolution, le projet de Règlement numéro 643-2025 intitulé « *Règlement numéro 643-2025 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments* ».

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi, 2 septembre 2025 à 19 h 15 à la salle du conseil située au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot**. Au cours de l'assemblée publique, l'objet du projet de Règlement sera expliqué et les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer pourront le faire.

3. Objet du projet de Règlement

Ce projet de Règlement a pour objet, en vertu des articles 145.41 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), qu'une municipalité doit adopter un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments, lequel s'avère être utile à la réglementation d'urbanisme, notamment pour empêcher le dépérissement des bâtiments, assurer leur protection contre les intempéries et préserver l'intégrité de leur structure.

Celui-ci ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

4. Consultation du projet de Règlement

Le projet de Règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité, sous l'onglet *Administration municipale / Règlements municipaux*. Il peut également être consulté, sur rendez-vous, au bureau municipal situé au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro 450 791-2455, poste 2240 pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de Règlement.

DONNÉ à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 13^e jour du mois d'août 2025.



Micheline Martel, OMA

Directrice générale et greffière-trésorière

PROGRAMME DES PETITS POMPIERS 2025
DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
FÉLICITATIONS À NOS JEUNES!



Pour une 4^e année consécutive, onze élèves de 6^e année ont profité d'une expérience enrichissante par différentes formations offertes bénévolement par les membres de notre service de sécurité incendie.

Merci à nos précieux donateurs qui ont permis de leur offrir des sacs à dos personnalisés, soit Promutuel Assurance Bagot, Valéro Énergie et Construction Deslandes pour leur don, ainsi qu'Idée Graphik, qui a gracieusement offert les certificats aux jeunes. Leur implication auprès de la relève est grandement appréciée!

PROMUTUEL
ASSURANCE
BAGOT



Le conseil tient à féliciter les onze nouveaux petits pompiers et à exprimer sa gratitude à l'équipe incendie qui donne du temps personnel pour inculquer les bases du métier aux pompiers de demain.



Crédit photo : Adam Bolestridge

PROBLÈME DE VITESSE SUR CERTAINS AXES DU VILLAGE – DES ACTIONS MISES EN PLACE

La semaine dernière, les élus de la Municipalité ont été saisis de problème de sécurité sur certains axes du village. Ceux-ci ont demandé de prendre des mesures rapidement selon ce qu'il était possible de faire dans l'immédiat.

Nous avons donc installé deux radars, soit un sur le rang Sainte Hélène et l'autre sur la 5^e Avenue. Un autre radar sera ajouté sur la 5^e Avenue.



Nous avons aussi contacté la Sûreté du Québec concernant le camionnage qui ne devrait pas sortir du parc industriel par le rang Sainte-Hélène pour longer la 5^e Avenue au complet de même que pour la vitesse sur ces deux axes ainsi que sur la rue Principale.

Le lignage a également été fait cette semaine, ce qui aidera à démarquer les passages piétonniers.

Dans une optique de vision à long terme, les élus doivent faire l'analyse de la situation ou une étude, au besoin, pour déterminer ce qui sera efficace et viable pour l'avenir.

À titre informatif, la loi nous oblige à avoir un rapport d'ingénieur pour l'ajout d'un dos d'âne ou encore pour faire l'ajout d'un panneau d'arrêt. Nous devons modifier la réglementation, et ce, en tout ce qui a trait aux changements sur nos routes. Donc, le constat est qu'inévitablement, il y aura des délais pour instaurer des mesures permanentes.

Lorsque vous constatez des situations, veuillez nous en faire part rapidement, car malgré beaucoup de bonne volonté, plusieurs étapes doivent être franchies pour régler certains problèmes, particulièrement lorsqu'ils sont chapeautés par des lois ou des règlements provinciaux.

ENCORE DU VANDALISME AU VILLAGE

Du vandalisme s'est encore produit et c'est à l'église cette fois-ci. Des fils de paratonnerre ont été coupés et la Fabrique devra les faire réparer, à cause de la dangerosité.

Ces comportements ne sont pas tolérables. Le vandalisme est un acte de destruction ou d'endommagement grave et gratuit.

Nous demandons à toute la population de rester à l'affût que ce soit pour des actes de vandalisme sur les bâtiments publics (municipaux, église, école, CPE), les commerces ou les biens et bâtiments privés. Nous devons tous ensemble nous assurer que ces actes cessent. Nous vous invitons à contacter la Sûreté du Québec si vous voyez des actes de vandalisme se produire dans notre beau village.



Sainte-Hélène au de l'action!



COURS DE PROGRAMMATION CRÉATIVE DE JEUX VIDÉOS

7 À 16 ANS

Dans le cadre du cours de programmation créative de jeux vidéos, les jeunes apprendront la programmation, la résolution de problèmes et seront appelés à développer leurs créativité et leur pensée logique. Le cours enseigné par Iskra Damyanova, animatrice technique de formation, proposera des outils et des plateformes adaptés aux jeunes leur permettant d'apprendre la programmation de manière ludique et engageante.

La session débutera le mardi 16 septembre et le jeudi 18 septembre.

Horaire : Les mardis de 18 h 30 à 20 h (7 à 11 ans)
Les jeudis de 18 h 30 à 20 h (12 à 16 ans)

Lieu : Bibliothèque municipale (670, rue Principale)

Coût : 250 \$ / participant pour 8 semaines (maximum de 8 participants par groupe)

Durée : Les 2 premiers cours : essais gratuits +
8 semaines pour un total de 10 semaines

Matériel : Ordinateur portable ou tablette numérique,
courriel pour créer un compte gratuit.

Information et inscription:

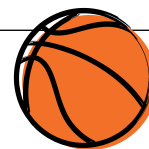
Iskra Damyanova au nakova.iskra@gmail.com

INFO-LOISIRS

AUTOMNE 2025

BASKET-BALL

9 À 17 ANS



Matchs amicaux de basket-ball libre mixte pour les 9 à 17 ans.

La session débutera le vendredi 26 septembre.

Horaire : Les vendredis de 18 h 30 à 20 h (9 à 13 ans)
Les vendredis de 20 h 15 à 22 h (14 à 17 ans)

Lieu : Gymnase du centre communautaire
(421, 4^e Avenue)

Coût : 4 \$ à la carte (résident)
ou 5 \$ à la carte (non-résident)

Durée : 10 semaines **sauf les 17, 24 et 31 octobre**

Matériel : Chaussures de sport de rechange
OBLIGATOIRES

Information : Stéphanie Beaumier au 450 381-6644

Inscription : Sur place



ZUMBA FITNESS (ADULTES)

Un cours de zumba fitness enseigné par Debbie Desmarais, professeure d'éducation physique. Danser et bouger tout en s'amusant sur de la musique latine entraînante.

La session débutera le mercredi 10 septembre.

Horaire : Les mercredis à 19 h 05 à 20 h 05

Lieu : Chalet des loisirs (400, 2^e Rue)

Coût : 95 \$ / 9 cours (payable par virement Interac)

Information et inscription :

Debbie Desmarais au 450 501-8624

COURS DE DANSE EN LIGNE



Initiation à la danse en ligne country pour ceux qui veulent vivre les soirées typiques country.

• DÉBUTANT 1 & 2

La session débutera le mardi 16 septembre.

Horaire : Les mardis de 19 h à 21 h
Lieu : Chalet des loisirs (400, 2^e Rue)

• NOVICE 3 & 4

La session débutera le lundi 15 septembre.

Horaire : Les lundis de 19 h à 21 h
Lieu : Chalet des loisirs (400, 2^e Rue)

Coût : 150 \$ / 14 semaines
Bottes ou chaussures d'intérieur
OBLIGATOIRES

Paiement : Payable en argent comptant
ou par virement bancaire à l'adresse
courriel joubaill2@gmail.com

Information : Jonathan Baillargeon à joubaill2@gmail.com

Inscription : Jo Baillargeon sur Facebook, la page
Facebook JB Linedance ou par courriel
à joubaill2@gmail.com

SOCCER FUTSAL (7 À 12 ANS)

Un entraîneur spécialisé viendra enseigner plusieurs techniques et stratégies de jeu. Descriptif de la saison: Saison de 12 semaines comportant des pratiques, 10 matchs contre d'autres municipalités (5 matchs locaux et 5 visiteurs) et un tournoi de fin de saison (fin de semaine). L'horaire complet sera remis lors de la 3^e pratique.

La session débutera le mercredi 24 septembre.

Horaire : Les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 (U9) -
(2016-2017-2018)
Les mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 (U12) -
(2013-2014-2015)

Lieu : Gymnase du centre communautaire
(421, 4^e Avenue)

Coût : 90 \$ / 12 semaines incluant les matchs

Matériel : Chaussures d'intérieur pour faire du sport
et protège-tibias obligatoires.

Information : Académie des Légendes à
academielegendes@hotmail.com ou au 450 792-2426

Inscription : via la Plateforme Qidigo

Pour vous inscrire, rendez-vous sur la site Internet de la Municipalité au www.sainte-helenedebagot.com dans la section *Loisir et vie communautaire* sous l'onglet *Activités et Inscriptions*. Nous vous invitons à créer votre compte et de bien vouloir suivre les instructions pour vous inscrire.

ATELIERS D'INITIATION NUMÉRIQUE (50 ANS ET +)

Vous souhaitez mieux comprendre l'usage de votre appareil (ordinateur, tablette ou téléphone) et gagner en autonomie avec les outils numériques quotidiens ? Une série de 8 ateliers gratuits est offerte dans votre municipalité. Au programme: courriel, navigation Internet, Facebook, formulaires en ligne, applications utilisées, et plus encore.

6 ateliers ouverts à tous les types d'appareils (Windows, Android, Apple, Google), et 2 ateliers sont spécialement dédiés aux utilisateurs et utilisatrices d'Apple (iPhone et iPad), pour mieux répondre à leurs besoins spécifiques. Une belle occasion d'apprendre à votre rythme, dans une ambiance conviviale et adaptée.



Les ateliers débuteront le lundi 15 septembre.

Horaire : Les lundis de 10 h à 12 h

Durée : 8 semaines

Lieu : Presbytère, 670, rue Principale

Coût : Gratuit

Matériel : Ordinateur portable, tablette ou cellulaire

Date des ateliers dédiés aux utilisateurs et utilisatrices d'Apple : 29 septembre et 13 octobre.

Inscription OBLIGATOIRE

Places limitées à 12 personnes par atelier. Faites-vite!

Information ou inscription :

Olivia Bourque, 450 791-2455, poste 2310



ATELIERS DE CRÉATIONS ARTISTIQUES (3 À 6 ANS)

Lors des ateliers, les enfants seront appelés à laisser libre cours à leur créativité, le tout dans un cadre et thème défini par l'animatrice.

Le premier atelier débutera le dimanche 14 septembre.

Horaire : Les dimanches de 10 h à 11 h
 • Atelier Cuisine : 14 septembre
 • Atelier Halloween : 19 octobre
 • Atelier Cuisine : 16 novembre
 • Atelier Noël : 7 décembre

Lieu : Bibliothèque (670, rue Principale)

Coût : 5 \$ par atelier

Inscription obligatoire. Places limitées à 8 enfants par atelier.

Information : Iskra Damyanova au nakova.iskra@gmail.com

Inscription : via la Plateforme Qidigo

Pour vous inscrire, rendez-vous sur la site Internet de la Municipalité au www.sainte-helenedebagot.com dans la section *Loisir et vie communautaire* sous l'onglet *Activités et Inscriptions*. Nous vous invitons à créer votre compte et de bien vouloir suivre les instructions pour vous inscrire.

DANSE HIP-HOP (6 À 14 ANS)

Un cours de danse est offert aux enfants de 6 à 14 ans. Il est enseigné par Debbie Desmarais, professeure d'éducation physique. Au menu, plaisir, dépassement et créativité.

La session débutera le mercredi 10 septembre.

Horaire : Les mercredis de 18 h à 19 h

Lieu : Chalet des loisirs (400, 2^e Rue)

Coût : 145 \$ / 10 cours (payable par virement Interac)

Matériel : Chaussures de sport et bouteille d'eau

Spectacle au dernier cours (date à confirmer).

Prévoir un 30 \$ additionnel pour l'accessoire personnalisé avec le prénom.

Information et inscription :

Debbie Desmarais au 450 501-8624



ATELIERS DE PEINTURE SUR POTERIE, TOILE, BOIS ET ROCHE

Lors des ateliers, vous êtes invités à laisser libre cours à votre créativité en vous adonnant à la peinture sur céramique. Le concept est simple : choisissez votre projet parmi les modèles de céramique, puis décidez-le selon votre instinct créatif.

Le premier atelier débutera le vendredi 12 septembre.

Horaire : Les vendredis de 18 h 30 à 20 h 30
 (12 septembre, 10 octobre, 7 novembre, 12 décembre)

Lieu : Presbytère (670, rue Principale)

Coût : Entre 15 \$ et 50 \$ selon la pièce (incluant la peinture et le matériel)

Paieement : En argent comptant sur place

Information et inscription : Carole Pelletier au 450 501-3970



LIGUE DE BADMINTON ET DE PICKLEBALL POUR ADULTE

La session débutera le lundi 8 septembre et le jeudi 11 septembre.

Horaire : Lundi de 18 h 30 à 21 h 30 (badminton récréatif et pickleball)
 Jeudi de 18 h 30 à 22 h 00 (badminton compétitif)

Lieu : Gymnase du centre communautaire (421, 4^e Avenue)

Coût : 40 \$ / session (Résident)

50 \$ / session (Non-résident)

Payable en argent comptant ou par chèque.

Durée : 15 semaines

Matériel : Chaussures de sport et raquette

Information : Olivia Bourque au 450 791-2455, poste 2310.

Inscription au gymnase : Les 8 et 11 septembre de 18 h 30 à 20 h 00

LA FÊTE NATIONALE 2025

C'est avec fierté que le Comité des loisirs Ste-Hélène-de-Bagot fait un bilan positif de la Fête nationale 2025. Pour l'occasion, plusieurs activités se sont déroulées tout au long de la journée du samedi 21 juin.

Tout fût mis en place pour offrir une autre belle édition de la Fête nationale : un kiosque de barbe à papa, des maquilleuses pour enfant, des mascottes, un jeu gonflable, de la danse en ligne, de l'ambiance musicale, une performance du groupe Bonté Divine, sans oublier les majestueux feux d'artifice offerts par la Municipalité et ses généreux commanditaires. Le Comité souhaite aussi remercier la Caisse Desjardins de la Vallée d'Acton pour sa généreuse donation. Nouveauté cette année, nous avons eu la chance d'accueillir quatre kiosques d'entreprises de Sainte-Hélène qui sont venus nous faire découvrir leurs produits et services. Parmi eux : le Club de boxe Étoile Rouge, le Club FADOQ Ste-Hélène, la Bibliothèque de Sainte-Hélène ainsi que La Ferme des Relèves. Les hélénois et hélénoises furent au rendez-vous pour festoyer dans notre beau village.

Le Comité des loisirs souhaite remercier le maire et les conseillers, les bénévoles, ainsi que les employés de la Municipalité et particulièrement les travaux publics et les pompiers pour leur temps et leur implication, année après année. Finalement, une mention toute spéciale au Comité des loisirs pour son dévouement et son travail exceptionnel. Une équipe dévouée grâce à qui cette journée a été un franc succès. Merci à tous et au plaisir de vous revoir l'an prochain!



CAMP DE JOUR 2025

REMERCIEMENTS



Encore cette année, le Comité des loisirs Ste-Hélène-de-Bagot, souhaitant offrir un service abordable et une programmation variée aux utilisateurs du service du camp de jour de Sainte-Hélène, a fait appel aux entreprises locales afin de bien remplir cette mission. Grâce à leur contribution, il est possible d'offrir 3 activités gratuites, et ce, à tous les utilisateurs du camp de jour.

Le Comité des loisirs souhaite remercier :



549, 3^E RANG, STE-HÉLÈNE QC JOH 1M0
☎ 450 791-2122 ✉ transportpetit.ca





M. Yves Petit

M. Gilles Dufault

Abattoir L.G. Hébert et fils Ltée.

Madame Claire Laferrière



★ CLUB DE BOXE ★
ÉTOILE ROUGE

PRIX	HORAIRE COURS DE GROUPE
Adulte 100\$/mois	Midi Lundi au vendredi 12 h à 13 h
Enfant 80\$/mois	Soir Lundi au jeudi 18 h à 19 h
Privé 40\$/heure	ENTRAÎNEMENT TABATA
ACCÈS À TOUS LES COURS DE GROUPE	Lundi 19 h 15\$/cours

775, Paul-Lussier
Local 220
Sainte-Hélène-de-Bagot

438-792-2917
boxeetoilerouge@gmail.com



DERNIER RENDEZ-VOUS GLACÉ 2025

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot vous invite à participer aux rendez-vous glacés 2025. Pour l'occasion, le camion de rue Cornet en cavale sera au stationnement du presbytère afin de vous rafraîchir :

 Mercredi le 10 septembre
de 17 h 30 à 21 h

Prendre note que les heures d'opérations du camion de rue sont sujettes à changement en fonction de la température. En cas d'annulation, le rendez-vous sera reporté à une date ultérieure.

On vous y attend
en grand nombre!



Les loisirs EN MOUVEMENT

LA MUNICIPALITÉ VOUS OFFRE L'ACCÈS À SES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES EN LOISIRS

Saviez-vous que les infrastructures de loisirs sont mises gratuitement à la disposition de tous les citoyens à l'exception du terrain de tennis où un dépôt de 20 \$ est exigé pour obtenir la clé du cadenas, mais ce dernier vous sera redonné au retour de la clé ?

Les infrastructures municipales de loisirs tels que le terrain de baseball, le skatepark, la patinoire, les terrains de tennis, les terrains de pickleball, les terrains de volleyball, les terrains de soccer et le terrain de pétanque sont ouverts à tous en dehors des activités récréatives organisées par le Comité des loisirs Ste-Hélène-de-Bagot ou d'une location pour une utilisation privée.



Une invitation du Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe et de la MRC des Maskoutains

Du 5 septembre au 25 octobre

Portes ouvertes



Maison de facteurs d'orgues Casavant Frères

Visites guidées. Gratuit

Vendredi 5 septembre 9 h 30 et 10 h 45

Inscription obligatoire sur : histoiredemaska.com
Places limitées

Activités de médiation culturelle

Apprivoisez l'orgue avec Francis Gagnon, organiste

Samedis 18 et 25 octobre 15 h

Inscription obligatoire sur : histoiredemaska.com Places limitées

Orgues et patrimoine

3^e édition

Concerts Gratuits Pour tous



Cathédrale de Saint-Hyacinthe

Henry Webb, organiste

Samedi 6 septembre 19 h 30



La ruée vers l'orgue

Francis Gagnon, organiste

Nicolas Gagnon, saxophoniste

Église de Saint-Pie

Samedi 18 octobre 19 h 30

Église de Saint-Jude

Samedi 25 octobre 19 h 30



MRC des Maskoutains

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire

Coursiers International d'orgue du Canada
Canadian International Organ Competition

CASAVANT Frères



Sainte-Hélène-de-Bagot

Bonjour, le mois de septembre est déjà à notre porte.

C'est aussi le retour graduel de nos activités. Nos dîners conférences organisés par monsieur Jean Gauthier reprendront tous les 2^e jeudi du mois. Nous vous informerons des sujets abordés. Les soupers mensuels reprendront le 25 septembre (tous les 4^e jeudi du mois). Vous devez réserver votre place auprès de Gisèle Laliberté 450 791-0304 ou Lise Laferrière au 450 791-2629. Les exercices Vie active débutent le 18 septembre. Vie active est une activité libre. Vous n'avez qu'à vous présenter à 9 h 30 au chalet des loisirs.

Le mois de septembre est aussi, pour la majorité d'entre nous, la période de renouvellement de notre carte Fadoq. Cette année, nous vous invitons à procéder vous-même au renouvellement en ligne pour votre adhésion.

Entrez l'adresse <http://club.fadoq.ca/m016> dans votre moteur de recherche ce qui vous amènera à la page web de notre club. Cliquez sur « Adhérer ou renouveler votre adhésion au club » et suivre les instructions. Assurez-vous de bien adhérer au club m016. Pour une nouvelle adhésion, lorsque demandé, sélectionnez l'option « membre d'un club » et choisir Fadoq Sainte-Hélène-de-Bagot. Si vous avez besoin d'aide, veuillez communiquer avec Gisèle Laliberté au 450 791-0304 ou par courriel lgali@sogetel.net.



ANNIVERSAIRES MOIS DE SEPTEMBRE



Mme Lise Laferrière	03
Mme Jocelyne Lanoie.....	06
M. René Tessier	07
M. Alain Leroux	07
M. Réjean Rajotte.....	08
M. Gérard Picard.....	10
Mme Florence Lauzière.....	18
Mme Carole Bédard Déry	18
Mme Diane Lambert.....	25
Mme Gisèle Talbot.....	30



DE JUIN À NOVEMBRE
**UN MARCHÉ UNIQUE,
DES SAVEURS D'ICI !**



6 SEPTEMBRE - 9 H À 15 H
PARC LES SALINES
5330, RUE MARTINEAU, SAINT-HYACINTHE

18 OCTOBRE 2025 - 9 H À 13 H
50, RUE DES LOISIRS, SAINT-SIMON

15 NOVEMBRE - 9 H À 15 H
126, RANG DE L'ÉGLISE NORD
SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

www.matinees-gourmandes.com



RDD

Les **contenants aérosols** jetés dans un bac de collecte risquent d'**exploser** et de **blesser** les employés en plus de provoquer un **incendie** dans le camion de collecte!

Pour ces matières et plusieurs autres résidus domestiques dangereux (RDD)

3 COLLECTES À VENIR :

Saint-Hyacinthe
6 septembre
De 8 h 30 à 16 h 30

Saint-Jude
13 septembre
De 7 h 30 à 11 h

Acton Vale
13 septembre
De 13 h à 16 h 30



Preuve de résidence obligatoire
Aucun produit ne pourra être transigé sur place

www.riam.quebec
450 774-2350



Infos COORDONNÉES

LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT



- **Bureau municipal**
421, 4^e Avenue, 2^e étage
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
450 791-2455 • mun@sainte-helene-de-bagot.com
Site Internet : www.sainte-helene-de-bagot.com
Heures d'ouverture : lundi au jeudi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- **Centre communautaire**
421, 4^e Avenue
- **Chalet des loisirs**
400, 2^e Rue
- **Bibliothèque**
670, rue Principale, entrée par la 6^e Avenue

PARTENAIRES PUBLICS ET PARAPUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ ET SERVICES AUX CITOYENS

- **Société Protectrice des Animaux de Drummond (S.P.A.D.)** : 1 855 472-5700 • www.spadrummond.com
- **Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains** : 450 774-2350 • www.riam.quebec
Écocentres : 450 774-2350
- Saint-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette
- Acton Vale : 68, rue Noël-Lecomte
- **Sûreté du Québec** : 450 778-8500
- **MRC des Maskoutains** : 450 774-3141 • www.mrcmaskoutains.qc.ca
(Service d'évaluation, Programme de rénovation, Patrimoine, Cours d'eau, Bandes riveraines, Bassin versant, Famille, Développement social et développement rural, Urbanisme, Permis pour les boisés, etc.)
Transport adapté : 450 774-8810
Transport collectif : 450 774-3173
Développement économique / Saint-Hyacinthe Technopole : 450 774-9000
- **Bureau de poste de Saint-Liboire** : 450 793-4188
Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot : 450 791-2666 • 655, rue Principale
- **Centre de services scolaires de Saint-Hyacinthe** : 450 773-8401
École Plein-Soleil : 450 773-1237
SARCA : 450 773-8401, poste 6731

PARTENAIRES DU MILIEU POUR LA COMMUNAUTÉ

- **FADOQ** : 450 791-0105
- **Aide aux aînés** :
RADAR (Écoute) : 1 877 658-8509
IMAGES (Maltraitance, détresse et soutien) : 450 502-4395
- **Paroisse et fabrique Sainte-Hélène** : 450 791-2480
Aide alimentaire : 450 513-0829
- **UPA, Ligne travailleurs étrangers temporaire** : 1 888-454-3998

VOS DÉPUTÉS

André Lamontagne, député de l'assemblée nationale du Québec : 1-800-969-3793



Simon-Pierre Savard-Tremblay, député de la Chambre des communes du Canada : 450 771-0505

LES DIFFUSEURS SUR LE TERRITOIRE

Note : Vous devez communiquer avec les compagnies directement pour savoir lesquelles sont disponibles à votre adresse et pour connaître leurs services.

- **Câblevision** : 1 800 567-6353
- **Maskatel** : 1 877 627-5283
- **Télébec** : 1 888 835-3232
- **Cogeco** : 1 866 921-5792
- **Sogetel** : 1 866 764-3835

PROGRAMMES D'INTÉGRATION SOCIALE

Le Centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe-Acton offre des programmes novateurs pour favoriser le développement d'habiletés spécifiques, de participation sociale et d'insertion socioprofessionnelle. Ces parcours sont conçus pour répondre aux besoins des adultes vivant avec des limitations fonctionnelles ou des défis d'adaptation. Grâce à un encadrement personnalisé, les participants développent leur autonomie, renforcent leurs compétences sociales et bâtissent un projet de vie réaliste et motivant.

Que ce soit pour intégrer le marché du travail, s'impliquer activement dans la communauté ou renforcer sa confiance en soi, chaque programme vise à développer des compétences concrètes et transférables.

Audrey Gatineau,
conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.qc.ca | 450 773-8401, poste 6731

 Audrey Gatineau Pro

Voici les programmes offerts pour l'année 2025-2026 :

Insertion socioprofessionnelle

- Alimentation, entretien ménager et service à la clientèle
- Travail-études

Intégration sociale

(Développement d'Habilité Spécifique)

- Cantine-Acton
- Bistro
- Camé-Recycle
- Camé-Léon

Intégration sociale (Participation Sociale)

- Les clés de mon autonomie

Nous vous invitons à consulter notre site Internet pour en savoir davantage sur chaque programme.

<https://cea.cssh.gouv.qc.ca/>

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe
Québec



EN 2025, AFFICHEZ VOTRE ENTREPRISE DANS



JOURNAL IMPRIMÉ
DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Communiquez avec  **idéegraphik**

450 381-2908 - info@ideegraphik.com

L'Anatothérapie:

**Une approche innovante pour soulager
les douleurs musculosquelettiques.**

L'anatothérapie neutralise la douleur physique,
supprime le stress et régénère le corps.



Obtenez le rabais du stagiaire

Manon Lajoie (450) 230-8945

manon_lajoie@icloud.com

60\$ pour 75 minutes



Abattoir
L.G. HÉBERT
et fils

Achats de truies et mâles de réforme

Antonio Filice et Mario Côté
Propriétaires
450 791-2630

428, rue Hébert
Ste-Hélène-de-Bagot



Yves Marois
819 313-0108
ctb@vallieresasphalte.com
vallieresasphalte.com

PAVAGE COMMERCIAL & INDUSTRIEL

Pour un service de qualité à bon prix,
contactez-nous pour vos réalisations extérieures.

OFFRE D'EMPLOI

PLUSIEURS POSTES DISPONIBLES!

NOS DIFFÉRENTES SUCCURSALES:



- 546 rang 3 (Ste-Hélène de Bagot)
- 3295 boul. Laframboise (St-Hyacinthe)
- 4200 Bernard- Pilon (St-Mathieu de Beloeil)
- 1901 Raymond Blais (Ste-Julie)
- 615 Sir Wilfrid-Laurier (Beloeil)
- 181 Boul. de Mortagne (Boucherville)

LES ENTREPRISES ÉRIC MARCHAND



Salon toilettage Caniya
Sainte-hélène-de-bagot

Prenez-moi en photo
Pour prendre rendez-vous

(514)823-8910

mardi au samedi de 10h à 21h



RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

DAVID FLUET
MARTIN FLUET | PROPRIÉTAIRES

450 888-1313
780, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot
www.dfcoffrages.com

TRAVAUX
DE BÉTON

STRUCTURE
D'ACIER

CHARPENTE
DE BOIS

RBQ 8335-0868-42



**ENTREPRENEUR
ÉLECTRICIEN
AGRICOLE**

► **SERVICES SPÉCIALISÉS REMO** ◀
COMMERCIAL & RÉSIDENTIEL

450 791-2209 REMO KESSELRING
servicesspecialisesremo@hotmail.com

305, 5^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot



Judith Racicot

jraticot@lussierchevrolet.com

450 778-1112 poste 260
Cell. : 450 278-2697

SUIVEZ-NOUS SUR facebook

RBQ 8348-4337-09

CONSTRUCTION
PROY
QUALITÉ SERVICE

450 791-2221
PATRICK ROY, président

Projet clé en main
Pose de portes et fenêtres
Revêtement extérieur
Gestion de projet
Projet domiciliaire
Garantie Maison Neuve
Installation de murs et
de planchers préfabriqués

865, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0



TRANSPORT

EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calciq-magnésienne-dolomitique | Service de GPS
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)

NOUVEAU

Services de location
- Bulldozer
- Bouteur compacteur
- Excavatrice

1-800-463-0346 • www.transportsylvaingirard.com • transport_s.girard@hotmail.ca



SERVICE MÉCANIQUE
POUR VÉHICULES LOURDS

MAGASIN DE CHROME

SERVICE DE LAVAGE

SERVICES D'URGENCES
ROUTIÈRES 24/7

REMORQUEUSE ET UNITÉ DE SERVICE

549 3^e RANG
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0






450 791-2122



Kiosque à la ferme





Ouverture Juin 2025

Des fruits et légumes cultivés
localement seront disponibles
en libre-service directement à la
ferme

La petite Savoie
FERME MARAÎCHÈRE

 La Petite Savoie Ferme maraîchère




Raphaël Girard

☎ 450-779-5477

✉ rgirard1@live.ca

 Plâtre RG
RBO 5833-5183-01

RÉNOVATION - RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL

AUTOCUEILLETTE
Camerises

172 4^e Rang, Ste-Hélène-de-Bagot

François Demeule et Jocelyne Lanoie
450 230-0085

Surveillez notre ouverture via notre page :

 Camerises Ste-Hélène-de-Bagot





337, 3^e rang
Sainte-Hélène
QC J0H 1M0

Débosselage Peinture

▷ Anti-rouille ▷ Redressement de châssis
▷ Pose de pare-brise ▷ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219






Profitez gratuitement
de notre service de livraison
dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance
et en vente libre livrés
directement à votre porte.

Joanie Richard
Pharmacienne
propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
acespharma.ca

Accèspharma
chez Walmart

E-G-DION & FILS INC.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

154, Saint-Patrice, Saint-Liboire QC, J0H 1R0
PIERRE DION

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | AGRICOLE






SANS FRAIS 1 800 808-4481 | www.dionelectrique.ca



Agiska
Coopérative

Bienvenue chez vous !

BMR Pro Sainte-Hélène / 450-791-2666
655, rue principale Sainte-Hélène-de-Bagot (Qc) J0H 1M0

BMR Acton Vale / 450-546-2791
950, rue Landry, Acton Vale (Qc) J0H 1A0



André
LAMONTAGNE
DÉPUTÉ DE JOHNSON

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION
MINISTRE RESPONSABLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC

☎ 450 546-3251
✉ andre.lamontagne.john@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



RBQ 5592-8188-01

Sainte-Hélène-de-Bagot
www.paysagementlapierre.com

450-791-2765
patricklapierre@ntic.qc.ca



PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK | **VICTORIAVILLE** | **DRUMMONDVILLE**
1, ROUTE 116 EST | 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | 5224, BOUL. ST-JOSEPH

819 472-3286

info@groupeedgp.com

GROUPEDGP.COM

RBQ : 8335-7996-13



Émilie & Daniel Croteau
Épiciers, propriétaires

Marché Ste-Hélène

685 rue Principale
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823



Érablière
**L'Autre
Versan**

- ✳ Repas de cabane à sucre
 - ✳ Traiteur froid et chaud
 - ✳ Produits de l'Érable
 - ✳ Cuisine du terroir
- OUVERT À L'ANNÉE

Hélène Belley & Stephan Roy
350, 4^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot
450-791-2616



idéegraphik

Graphisme. Impression. Articles promotionnels. Vêtements.

**Besoin d'outils
publicitaires?**



450 381-2908 | info@ideegraphik.com | Ste-Hélène-de-Bagot

Excavation
Sylvain Plante
R.B.Q. 8102-7773-03 *et Fils Inc.*

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin

Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION

MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V



Sylvain : 450 793-2534 Bur. : 450 793-2535

Les Entreprises Racicot inc.



DÉNEIGEMENT

Résidentiel et commercial
Sainte-Hélène-de-Bagot
450 518-4297



RE/MAX
RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIERE

450.230.6667

LUSSIER IMMOBILIER
POUR ÊTRE BIEN CONSEILLÉ!

3100 AVENUE CUSSON - 450-771-7707



450 791-2431

521, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot

Efficacité et expérience depuis plus de 30 ans!



en solide compagnie

pour vos projets d'affaires

Contactez-nous
450 774-9000

1000, rue Dessaulles
Saint-Hyacinthe J2S 8W1
st-hyacinthetechnopole.com

SAINT-HYACINTHE
TECHNOPOLE



Votre garage de confiance !

LAFORCE MÉCANIQUE

450 381-AUTO

Depuis 2014



EN RÉPARATION AUTOMOBILE
ATELIER DE MÉCANIQUE

**ALIGNEMENT
AUTOMOBILE**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE (FREINS, ÉCHAPEMENT, SUSPENSION, DIRECTION ET BIEN PLUS...) CHANGEMENT D'HUILE TÉMOIN D'ANOMALIE (MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...) AIR CLIMATISÉ	VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS ENTRETIEN VÉHICULES ÉLECTRIQUES/HYBRIDES ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES RÉPARATION/CHANGEMENT DE PARE-BRISE VOITURES DE COURTOISIE
---	---

844, rue Paul-Lussier
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
450 381-2886

**SITUÉ DANS LE
PARC INDUSTRIEL**

LUNDI AU JEUDI : 7 h 30 à 17 h 30
VENREDI : 7 h 30 à midi



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN



rcaelectrique.com | 450 791-0114

REER

Offrez-vous
des économies d'impôt



Cotisez à votre REER
au plus tard le 3 mars 2025*

Profitez-en pour cotiser aussi à votre CELI.
desjardins.com/reerceli

* Pour l'année d'imposition 2024. Conditions et modalités applicables.

